

Après la SNCF, à qui le tour ?

Les menaces pesant sur l'avenir des Services publics de l'énergie sont bien réelles. La prochaine remise en question de notre régime de retraite pourrait en être la boîte de pandore.

D'ores et déjà le démantèlement s'amorce :

- Mise en concurrence de l'hydraulique,
- Menaces sur la péréquation tarifaire et de l'équité dans la distribution,
- offshorisation des emplois à Engie,
- Baisse de 50 % des effectifs gaziers depuis séparation,
- Entrée de nouveaux salariés hors Statut,
- Suppressions d'emplois généralisés,
- Lien intergénérationnel menacé,
- Perte de la souveraineté nationale sur les réseaux, etc.

On voudrait justifier la mise à mort du Service public de l'énergie qu'on ne s'y prendrait pas mieux. Certes, pour le moment, la situation économique des IEG n'est pas la même que celle de la SNCF. Pour autant, **il suffit d'un mauvais choix d'investissement ou d'engagement politique pour faire basculer le système.**

Ce genre de risque peut se traduire à l'instar de la mise en œuvre de Hinkley Point que FO avait jugé prématuré et risqué pour le groupe EDF.



Après la SNCF, à qui le tour ?

À la SNCF, des décisions nuisibles ont été prises depuis les années 90 rendant sa situation économique aujourd'hui désastreuse avec une dette qui ne se résorbe plus. Mais comme le disent les cheminots, « cette dette n'est pas la leur ».

Qu'est-ce que révèle l'ouverture à la concurrence des services publics du transport et de l'énergie ?

Baisse des tarifs ? Meilleure qualité de service ?

Les usagers ne sont pas dupes et observent les exemples européens notamment britanniques où l'ouverture est la plus ancienne. **Les prix ont augmenté que ce soit dans le rail ou l'énergie et la qualité de service est catastrophique.** Soyons pragmatiques : quelle entreprise privée s'engagerait sur de l'investissement de réseau ou de la desserte rurale éloignée des installations rentables ?

Ainsi, ouvrir l'hydraulique à la concurrence permettra d'offrir à des opérateurs privés les moyens de s'enrichir, certainement pas de garantir des prix modérés, cela particulièrement lorsque les TRV (tarifs réglementés de vente) électricité sont menacés. Dans le même temps, ceux du gaz sont en voie d'extinction.

Les cheminots ont parfaitement raison (car **ce n'est pas le Statut qui creuse la dette**) de s'opposer à la volonté avérée de détruire leur entreprise comme Service public, d'ouvrir à une concurrence acharnée ses structures, de démanteler plusieurs milliers de kilomètres parce que « non-rentables », de priver les nouveaux embauchés du statut les opposant ainsi aux agents restés statutaires ; c'est déjà ce qui s'est produit avec l'ancien GDF où agents statutaires ont côtoyé dans les mêmes emplois des salariés sous convention privée ; on ne peut mieux faire pour diviser !

Pour mémoire, en juin 2017, les employeurs des IEG envisageaient d'obtenir de ce même gouvernement la mise à mort de notre statut par la voie des ordonnances.

FO Énergie et Mines avait été à l'initiative d'une action de résistance intersyndicale, et la menace d'une grève massive le 22 juin 2017, veille d'élections législatives, avait stoppé net ces ambitions destructrices.

Certes, les IEG ne sont, pour le moment, pas en ligne de mire, car les chantiers sociaux sont déjà largement ouverts par ailleurs en France, mais pour combien de temps ?

Pour ces raisons, FO Énergie et Mines demande une intersyndicale au plus vite.

Agir, pour ne pas subir